

Pian sur Garonne, le 6 janvier 2020



Le principal
aux
Parents d'élèves de 3^o

Madame, Monsieur,

**COLLEGE DE
PIAN SUR GARONNE**

Votre enfant est en classe de 3^o, il sera donc évalué cette année pour l'obtention du diplôme national du brevet. Le total des épreuves est évalué sur 800 points et prend en compte deux éléments : le contrôle continu (le socle commun) et le contrôle ponctuel du mois de juin.

BP 70015
33490 SAINT MACAIRE

Le premier porte sur le niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400 points). Les huit composantes du socle commun sont prises en compte :

Téléphone : 05 57 98 11 50
Télécopie : 05 56 76 84 33

Ce.0332934k
@ac-bordeaux.fr

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Dossier suivi par :

**Principal
L.Prevoist**


Pour chacune des huit composantes du socle l'élève se voit attribuer 10, 25, 40, ou 50 points en fonction de son niveau de maîtrise par le conseil de classe du troisième trimestre.

Le deuxième porte sur les notes obtenues aux épreuves de l'examen du mois de juin (400 points) :

- Quatre épreuves écrites, portant sur les programmes de français (100 points), de mathématiques (100 points), d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique (50 points), et de sciences (50 points).
- Une épreuve orale de 15 minutes (100 points) qui porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle)

Nous allons également travailler en ce début d'année le projet d'orientation, pour cela, je vous convie à une réunion de présentation des différentes voies de formation et des lycées environnants, en présence des proviseurs, le lundi 13 janvier à 19h00 salle audiovisuelle du collège.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



L.Prevoist